

## **NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES      REUNION 2**

### **INFORMATION : Communication de la direction.**

Information sur le décalage du versement de la participation. Le versement sera effectif à partir du 15 Juin. Une information doit être faite par le groupe.

Mr TG présenté lors de la première réunion NAO ne donne pas suite à sa période d'essai chez KORIAN. Il quitte donc le groupe.

Mise en place d'une cellule de crise concernant les remplacements pour les congés d'été.

### **Revendications des organisations syndicales.**

Les différentes organisations syndicales font lecture de leurs revendications. A noter que l'UNSA et la CFDT se sentent attaqués à la suite de la lecture de notre tract revendicatif. Nous rappelons simplement qu'ils se doivent d'assumer leurs choix sur certains accords et lors des NAO 2019 et 2020. Les demandes communes à l'ensemble des syndicats sont la mise en place de la subrogation, une revalorisation salariale en fonction de l'inflation et du SMIC, un 13ème mois, une augmentation des primes de sujétions, une revalorisation des ASC et AEP pour l'ensemble des CSE, des temps de pause rémunérés et le versement du Ségur 2 pour tous les salariés. Chaque OS ayant également des revendications concernant divers points d'amélioration salariales et d'organisation de travail.

### **Subrogation :**

Le syndicat FO en profite lors de ses demandes pour remettre à Me ABADIE et Mr HUEZ les pétitions concernant les problématiques liées au versement de la mutuelle. Les dirigeants de Korian se dédouanent au passage en prétextant une panne au niveau de la CPAM impactant le calcul des IJSS. Blocage du décompte à un nombre d'arrêts important lié à la COVID sur le début de l'année pour l'ensemble des intervenants (gestionnaire paie, AGEO, sécurité sociale). La direction précise que des renforts ont été embauchés sur le service payes et que tout doit bientôt rentrer dans l'ordre. Des acomptes sont toujours possibles aux salariés en faisant la demande.

Un test est mis en place sur deux établissements concernant le SIGNALEMENT de l'arrêt. Le délai moyen du versement de la mutuelle est de 45 jours actuellement, KORIAN envisage de réduire ce dernier à 30 jours. La CGT réaffirme la demande de subrogation faisant foi de toutes les problématiques qui pourraient être résolues par la mise en place de cette dernière.

La CGT demande à ce que tous les salariés puissent avoir accès aux décomptes de la prévoyance quand ces derniers en font la demande auprès de leur direction. Pour la direction cela est complexe car il y aurait une notion de réglementation RGPD à définir et à mettre en place.

Nous demandons le nombre d'établissements bénéficiant de la subrogation. Il y en aurait une cinquantaine. Le chiffre exact nous sera communiqué lors de la prochaine réunion NAO. Ces établissements auraient un taux d'arrêt maladie de plus de 4 points par rapport aux autres. Nous demandons d'avoir les chiffres exacts pour vérification.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 il y a eu 12000 arrêts sécurité sociale tous corps de métier confondus.

Pour la direction, il est hors de question que Korian décide de mettre la subrogation à tous les établissements.

### **CSE et augmentation des ASC et AEP :**

La direction est catégorique, il n'y aura pas d'augmentation concernant le budget des AEP, celui-ci étant calculé sur la masse salariale. Nous soulevons la problématique engendrée par les rachats d'établissements augmentant considérablement le nombre de salariés sans pour autant voir le nombre d'élus des différents CSE augmentés. Une demande sur un partage commun des subventions du fait d'une UES sur KORIAN est demandée par les Organisations syndicales, la direction en réfute l'idée. Pour les ASC, la direction reviendra vers les OS lors de la prochaine réunion.

### **13ème mois :**

Pour la direction, le 13ème mois est intégré dans le salaire sans aucun abattement. Nous rappelons que le 13ème mois n'existait plus lors des discussions des précédentes NAO d'où notre légitimité à en faire la demande. Korian utilise le double langage de façon à détourner la demande des OS et à refuser la mise en place d'un vrai 13ème mois ! Pour la direction, c'est un NON catégorique.

Des propositions seront faites par la direction concernant certaines demandes des différentes organisations syndicales au cours de la prochaine réunion NAO 2022. Pour l'instant, il n'y a rien et la CGT restera vigilante lors des futures négociations afin de faire valoir les revendications des salariés auprès de la direction du groupe.